

Mécanisme africain d'évaluation de la qualité (AQRM)

Qu'est-ce que l'AQRM ?

Le Mécanisme africain d'évaluation de la qualité (AQRM) est un outil d'évaluation de la qualité destiné aux établissements d'enseignement supérieur en Afrique, qui soutient l'amélioration continue de la qualité. L'AQRM a été développé par la Commission de l'Union africaine à travers un dialogue approfondi avec la communauté de l'enseignement supérieur africain, y compris l'Association des universités africaines. Il s'agit d'un outil officiel du Cadre panafricain d'assurance qualité et d'accréditation (PAQAF) de l'Union africaine. Plus spécifiquement, la GQA est un outil d'auto-évaluation/évaluation des établissements d'enseignement supérieur (EES) qui peut être utilisé comme moyen d'évaluation et de respect de la partie A des références et lignes directrices africaines pour l'assurance qualité (ASG-QA) (voir description ci-dessous).

Équipe de mise en œuvre de l'initiative HAQAA2

- OBREAL/Global Observatory (OBREAL GLOBAL-Coordonateur)
- Association des universités africaines (AAU)
- Association européenne pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (ENQA)
- Service allemand d'échanges universitaires (DAAD)

L'équipe de mise en œuvre travaille avec 6 partenaires régionaux

L'équipe de mise en œuvre travaille avec 6 partenaires régionaux stratégiques : le Conseil interuniversitaire pour l'Afrique de l'Est (IUCEA), l'Association régionale des universités du sud d'Afrique (SARUA), le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), le Conseil national pour la qualité et l'accréditation de l'éducation, Égypte (NAQAAE), le Conseil national pour l'évaluation et la qualité de l'enseignement supérieur, Mozambique (CNAQ) et l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Sénégal (ANAQ-Sup).

L'initiative HAQAA2 dispose également d'un conseil consultatif composé des principales organisations africaines de parties prenantes régionales, qu'elle consulte régulièrement. La Commission de l'Union européenne (CE) et la Commission de l'Union africaine forment le principal groupe de pilotage.

Pour plus d'informations sur l'AQRM et pour télécharger les ASG-QA en quatre langues, veuillez visiter:

haqaa2.obsglob.org/



Mécanisme africain d'évaluation de la qualité: Utilisation, caractéristiques et complémentarité avec les ASG-QA



Harmonisation de la Qualité et de l'Accréditation de l'Enseignement Supérieur Africain

Cette initiative est mise en œuvre au nom des commissions de l'Union européenne et de l'Union africaine par:



THE AFRICA-EU PARTNERSHIP
LE PARTENARIAT AFRIQUE-UE



Objectifs de l'AQRM

- Établir un système africain qui garantira que les performances des établissements d'enseignement supérieur puissent être comparées à un ensemble de critères convenus en commun, en tenant compte du contexte local de la prestation de l'enseignement supérieur ainsi que des bonnes pratiques internationales;
- Aider les établissements d'enseignement supérieur à réaliser des exercices d'auto-évaluation et soutenir le développement d'une culture d'amélioration continue de la qualité;
- Ouvrir la voie à la compétitivité mondiale des universités africaines, tout en étant pertinentes au niveau local.

Questionnaire de l'enquête AQRM

Le questionnaire de l'enquête AQRM se compose de trois parties:

Section 1

Informations générales concernant

- A les informations générales de l'établissement
- B le profil de l'établissement
- C le profil des étudiants
- D les installations
- E le profil du corps professoral/du personnel
- F la gouvernance et la gestion
- G l'enseignement et l'apprentissage
- H les liens avec le secteur industriel
- I la recherche et la sensibilisation de la communauté
- J l'internationalisation

Section 2

Auto-évaluation au niveau institutionnel comprenant des points de référence clés et des normes d'évaluation de la qualité qui portent sur

- A la gouvernance et la gestion
- B les infrastructures
- C les finance
- D l'enseignement et l'apprentissage
- E la recherche, la publication et l'innovation
- F l'engagement communautaire/sociétal

Section 3

Auto-évaluation au niveau du programme comprenant des points de référence et des normes clés sur l'évaluation de la qualité des programmes qui portent sur

- A la planification et la gestion du programme
- B l'élaboration du programme d'études
- C l'enseignement et l'apprentissage
- D l'évaluation
- E les résultats du programme.

Les institutions sont invitées à se noter par rapport aux normes définies sous chaque point de référence, en attribuant une valeur (0, 1, 2, 3 ou 4)

- 0 PERFORMANCE INSUFFISANTE
- 1 INSUFFICIENT PERFORMANCE
- 2 PERFORMANCE SATISFAISANTE
- 3 BONNE PERFORMANCE
- 4 EXCELLENTE PERFORMANCE

Sur la base des informations institutionnelles soumises, une note de 0 à 4 est attribuée pour chaque critère. Les notes sont additionnées pour fournir un sous-total pour chaque catégorie de critères. La notation des établissements ou des programmes est déterminée en fonction de la note totale globale. Il existe 49 normes au niveau des établissements et 35 normes au niveau des programmes.

Comment l'AQRM est-elle mise en œuvre?

L'AQRM a été défini comme ayant deux grandes composantes, à savoir (i) l'auto-remplissage du Questionnaire en ligne par l'établissement ; et (ii) la visite sur site de l'établissement par un panel externe indépendant d'experts en assurance qualité pour vérifier les informations contenues dans le Questionnaire. En ce sens, la réalisation de l'outil d'enquête en ligne devrait idéalement être complétée par une visite de vérification, effectuée par un panel d'experts externes. Dans le cadre de l'initiative "Harmonisation de l'assurance qualité et de l'accréditation - Phase II (HAQAA2)", financée par le programme panafricain de l'UE (2019-2022), les EES africains auront la possibilité de demander des visites de vérification.

Quel est le statut politique au niveau continental?

L'AQRM a été adopté par la Conférence des ministres de l'éducation de l'Union africaine (COMDAF) en 2007. L'enquête est accessible au public en ligne pour toute institution intéressée sur le site de l'Association des universités africaines (AUA), le principal organe d'exécution de la Commission de l'Union africaine sur l'enseignement supérieur (<https://haqaa.aau.org/activities/aqrm-institutional-evaluations/>). Il est à espérer que tous les établissements d'enseignement supérieur africains utilisent L'AQRM comme un instrument clé pour évaluer leur qualité et soutenir le développement d'une culture institutionnelle de la qualité.

Que sont les ASG-QA?

Le document "African Standards and Guidelines for Quality Assurance" (ASG-QA) est un ensemble de références et de lignes directrices pour l'assurance qualité interne et externe dans l'enseignement supérieur. Ces normes ne sont pas censées être prescriptives, mais elles fournissent plutôt un mécanisme pour l'obtention de la qualité dans les EES et les agences d'assurance qualité (AQ) africaines. Elles ont été élaborées pour apporter une valeur ajoutée aux établissements et aux AQ en fournissant un cadre unifié applicable à tous les processus d'AQ, permettant une approche axée sur l'amélioration de la qualité des établissements et de l'enseignement. Les ASG-QA traite de l'assurance qualité interne (AQI) - partie A, et de l'assurance qualité externe (AQE) (partie B) et de l'évaluation de la qualité des agences d'assurance qualité (partie C). Cette dernière a inspiré un processus d'examen des AQA en Afrique, afin de garantir la transparence et des normes communes concernant leur fonctionnement.

AQRM et ASG-QA comme outils complémentaires dans le cadre du PAQAF

L'AQRM est un instrument que les EES doivent utiliser pour recueillir des preuves et s'évaluer eux-mêmes en termes de qualité de leurs prestations. L'AQRM va de pair avec les références et lignes directrices pour l'AQ (ASG-QA). Il peut être utilisé pour évaluer dans quelle mesure ils atteignent les normes minimales contenues dans la partie A des ASG-QA pour garantir la qualité de l'offre et les processus d'assurance qualité.

L'AQRM est un outil complémentaire à Les ASG-QA.